

Liste de contrôle

« Exploitation de vaches allaitantes »

- Visite de routine
- Visite spéciale

Liste de contrôle		<i>Les données sont anonymisées et utilisées uniquement à des fins de recherches scientifiques ainsi que pour les projets internes du SSV</i>
Exploitation de vaches allaitantes		
Date :	Vétérinaire contractuel ou SSV:	Vétérinaire d'exploitation :
Structure de l'exploitation		
Responsable Adresse, canton No de téléphone E-Mail Numéro BDTA Altitude	Canton : <input type="checkbox"/> zone de plaine/de colline <input type="checkbox"/> zone de montagne I <input type="checkbox"/> zone de montagne II <input type="checkbox"/> zone de montagne III ou IV Alpage <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Taille de l'exploitation Secteurs d'activité ha surface agricoleha prairie/ pâturage (... ha prairie naturelle, ... ha prairie artificielle) ... ha terres cultivées vaches mères Rasse : Rasse du taureau : Autres secteurs :	Surface agricole <input type="checkbox"/> < 10 ha <input type="checkbox"/> 10 à 20 ha <input type="checkbox"/> 30 à 70 ha <input type="checkbox"/> >70 ha Taille de l'exploitation <input type="checkbox"/> < 20 vaches <input type="checkbox"/> 20-50 vaches <input type="checkbox"/> > 50 vaches <input type="checkbox"/> un secteur <input type="checkbox"/> plusieurs secteurs Occupation principale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Affouragement avec de l'ensilage d'herbe		<input type="checkbox"/> oui, majeure partie de la ration <input type="checkbox"/> oui, en partie <input type="checkbox"/> non
Expérience avec l'élevage de vaches allaitantes		<input type="checkbox"/> 1-3 ans <input type="checkbox"/> 4-10 ans <input type="checkbox"/> > 10 ans
Label		<input type="checkbox"/> Vache Mère Suisse <input type="checkbox"/> BioSuisse <input type="checkbox"/> IP Suisse <input type="checkbox"/>

Employé(e)s employés à temps plein (TP) dont apprentis dont tierce personne	<input type="checkbox"/> ≤ 2 TP <input type="checkbox"/> > 2-4 TP <input type="checkbox"/> > 4 TP
Gestion de la reproduction		<input type="checkbox"/> taureau toujours présent sur l'exploitation <input type="checkbox"/> taureau parfois présent <input type="checkbox"/> insémination artificielle <input type="checkbox"/> insémination artificielle et taureau
Saisonnalité des vêlages		<input type="checkbox"/> clairement saisonnier <input type="checkbox"/> pas saisonnier
Frais vétérinaires (CHF par an et par vache, y.c. son veau, sans frais d'insémination) but: 100-150 CHF/an		<input type="checkbox"/> en-dessous de la moyenne <input type="checkbox"/> dans la moyenne <input type="checkbox"/> au-dessus de la moyenne
Âge lors de l'abattage	<input type="checkbox"/> 10 mois <input type="checkbox"/> 11-12 mois <input type="checkbox"/> 12-14 mois <input type="checkbox"/> > 14 mois <input type="checkbox"/>	Production de <input type="checkbox"/> Naturabeef (10 mois) <input type="checkbox"/> Naturaveal (5 mois) <input type="checkbox"/> bœuf/génisse de pâturage
Commercialisation		<input type="checkbox"/> label <input type="checkbox"/> vente directe <input type="checkbox"/> boucherie locale
Achat		Achat de veaux <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> pour chaque vache <input type="checkbox"/> pour environ 50% des vaches <input type="checkbox"/> rare Achat d'animaux d'élevage <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

<p>Vétérinaire d'exploitation :</p> <p>Nom du cabinet Nom du vétérinaire Adresse Localité Téléphone E-mail</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Question prioritaire :

Vaches allaitantes :

Nombre de veau vendu par vache et par an	> 0.9	0.8 – 0.9	< 0.8
------------------------------------------------	-------	-----------	-------

Vaches nourrices (adoptant d'autres veaux) :

Nombre de veau vendu par vache par an	> 1.6	1.3 – 1.6	< 1.3
---------------------------------------------	-------	-----------	-------

Remarque :

Lorsqu'ils remplissent les listes de contrôle les vétérinaires du SSV et les vétérinaires sous contrat sont invités à biffer les questions auxquelles ils ne peuvent pas apporter de réponse sur l'exploitation visitée (cf description page 10). Veuillez, s'il vous plaît identifier les questions concernées et en justifier brièvement la suppression par une note dans la marge.

1. Gestion des vaches allaitantes

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
1	Médiane des inter-vêlages	< 365 jours	365 – 400 jours	> 400 jours
2	Documentation de la reproduction	Très bonne et détaillée, dates de saillie connues	Dates de saillie généralement connues	Dates de saillie généralement inconnues
3	Proportion de vaches tarées durant 5-8 semaines	> 90 %	70 - 90 %	< 70 %
4	Management du tarissement	Vaches tarées séparées du troupeau	Pas de séparation consécutive des vaches tarées	Tarées dans le groupe/ pas de période de tarissement
5	Proportion de vaches trop maigres (BCS < 2.75)	< 10 %	10 – 30 %	> 30 %
6	Proportion de vaches trop grasses (BCS > 4.0)	< 10 %	10 – 30 %	> 30 %
7	Administration de minéraux et oligoéléments aux mères	Aliment minéral à disposition de toutes les vaches et génisses hautes gestantes en quantité adéquate	Aliment minéral uniquement pour les vaches ou dosage pas clair/trop faible ou seulement dans la ration d'hiver	Pas d'aliment minéral pour les vaches et génisses en période de tarissement
8	Possibilité de bloquer les animaux	Oui, cage de contention	Oui, au cornadis	Non
9	Gestion des endoparasites	Suivi et/ou vermifuge de façon régulière	Suivi irrégulier, pas de systématique dans la gestion des vermifuges	Pas de suivi, pas de vermifuge
	Somme intermédiaire I	0		

2. Gestion des vêlages

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	Somme intermédiaire I	0		
10	Zone de vêlage	Grande, facile d'accès, bien paillée et éclairée / vêlage au pâturage	Disponible mais pas idéale	Aucune
11	Présence d'une deuxième zone de vêlage libre et propre	Oui, une deuxième zone libre et propre est disponible	Non mais évacuation du fumier et nettoyage après 3 vêlages maximum	Non, évacuation du fumier 1-2x/an
12	Aide au vêlage	Naissance sans intervention majeure > 80 %	Naissance sans intervention majeure 50-80 %	Naissance sans intervention majeure < 50%
13	Taux de mort-nés (en %, par an)	≤5 %	5 - 10 %	> 10 %
14	Taux de veaux sans vitalité après la naissance	< 5%	5 - 15%	> 15%
15	Taux de veaux qui ne boivent pas bien après la naissance	< 5%	5 - 15%	> 15%
16	Contrôle/aide lors de l'ingestion du colostrum	Toujours contrôlée, si besoin le veau reçoit de l'aide pour boire	Rarement contrôlée, rarement aidé	Pas de contrôle/aucune aide
17	Ingestion de colostrum	> 75 % des veaux testés ont un taux de protéines sériques ≥ 55 g/L	50 bis 75 % des veaux testés ont un taux de protéines sériques ≥ 55 g/L	< 50 % des veaux testés ont un taux de protéines sériques ≥ 55 g/L
	Somme intermédiaire II	0		

3. Gestion de l'élevage des veaux, 1^{ère} à 4^e semaine de vie

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	Somme intermédiaire II	0		
18	Boxe séparé disponible pour les vaches fraîches vèlées (si > 20 vaches)	Oui	Pas durant toute l'année / sont dans un boxe avec les vaches tarées	Non
19	Utilisation de booster pour veaux ou injection de fer et de sélénium ¹⁾	Oui, pour chaque veau pendant sa 1ere semaine de vie	Irrégulièrement, pour certains veaux/ seulement pour les veaux faibles	Non
20	Approvisionnement en eau	Propre et facile d'accès pour les veaux	Pas idéale/difficile d'accès	Sale/pas accessible pour les veaux
21	Proportion de veaux atteints de forte diarrhée durant leur 1ere/2 ^e semaine de vie	< 10 %	10 – 20 %	> 20 %
22	Proportion de veaux atteints d'omphalite durant leur 1ere/2 ^e semaine de vie	< 10 %	10 – 20 %	> 20 %
23	Proportion de veaux atteints de pneumonie durant leurs 8 premières semaines de vie	< 10 %	10 – 20 %	> 20 %
24	Proportion de veaux souffrant de darts/d'ectoparasites durant leurs 8 premières semaines de vie	< 10 %	10 – 20 %	> 20 %
	Somme intermédiaire III	0		

¹ Cette question n'est pas prise en compte dans les exploitations Bio
Liste de contrôle

4. Elevage des veaux dès la 5^e semaines et généralités

Nr.	Paramètre	0 point	1 point	2 points
	Somme intermédiaire III	0		
25	Passages pour les veaux	Présents et idéalement installés	Oui mais pas idéal	Aucun
26	Possibilité pour les veaux de manger séparément/apport de concentré pour veaux	Oui, les veaux peuvent manger séparément et du concentré est toujours disponible	Les veaux ne mangent pas séparément mais disposent de concentré / La crèche des vaches est facilement accessible	Non/Crèche des vaches n'est pas accessible aux veaux
27	Taux de veaux traités par antibiotiques par année	< 10 %	11 – 20 %	> 20%
28	Taux de pertes chez les veaux par an (euthanasie ou mort)	< 5 %	5 – 10 %	> 10 %
29	Taux de carcasses avec taxation CH	> 80 %	70 – 80 %	< 70 %
30	Taux de carcasses avec catégorie de tissus gras 2	> 80 %	70 – 80 %	< 70 %
31	Réclamations conséquentes au sujet des poumons et de la peau lors de l'abattage	< 5 %	5 – 10 %	> 10 %
	Somme intermédiaire IV	0		
Somme totale de points				

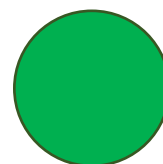
Reconnaissance de l'exploitation par le SSV

Le nombre total de points est déterminant pour l'évaluation de l'élevage des veaux dans l'exploitation et décide de la reconnaissance de l'exploitation par le SSV.

La procédure suivante s'applique pour le calcul des points :

1. Supprimer les questions auxquelles il n'est pas possible de répondre dans l'exploitation (p. ex. en raison du faible nombre d'animaux, de la situation géographique, du label ou autre).
 - A-t-on pu répondre à toutes les questions ?
 OUI NON
2. Calcul du nombre maximal de points pouvant être obtenus.
Si vous avez pu répondre à toutes les questions, le maximum est de 62 points (ou 60 points pour les exploitations Bio).
Exemple : il n'a pas été possible de répondre aux questions 10 et 16. Le nombre maximum de points pouvant être obtenus passe donc de 62 à 58f.
 - Quel est le nombre maximum de points pouvant être obtenus sur cette exploitation ? _____
 - Quel est le nombre de points effectivement obtenus ? _____
3. Calcul de la reconnaissance de l'exploitation par le SSV
 - Le nombre de points obtenus est-il **< 30%** du nombre de points maximum pouvant être atteint sur l'exploitation ?
 OUI NON

< 30% : reconnaissance SSV



> 30% : pas de reconnaissance SSV

